

REFLEXOLOGUE ENERGETIQUE CHINOISE Méthode Mireille Meunier

CODE DE DEONTOLOGIE 2018

En tant que Réflexologue exerçant selon l'Energétique Chinoise, j'adhère au code de déontologie du Centre de formation Mireille Meunier.

Je m'engage à :

- ne pas me substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescription médicale et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.
- restaurer au maximum l'autonomie de la personne consultante et laisser à celle-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.
- observer l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour toutes les personnes consultantes. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
- ne pas cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de mon client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du réflexologue.
- interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de mon cabinet.
- respecter les concepts et les principes généraux de la réflexologie. Je s'engage également à ne pas dénaturer ou amalgamer la réflexologie avec d'autres techniques sans que la personne consultante soit avertie.
- respecter les limites de mes compétences et orienter la personne consultante vers un(e) autre professionnel(le) lorsque celle-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de mes compétences.
- exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté et en accord avec les référentiels d'activités élaborés par les écoles référencées aux RNCP.
- observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous ma responsabilité.